



Technique des associations (Méthode Chassagny)

Outil d'appropriation ou de réappropriation du langage écrit

Outil d'appropriation ou de ré-appropriation de l'écrit, la Technique des associations est une écriture dialogique faisant appel aux associations libres et à l'évocation.

L'écrit, jusque dans ses erreurs est considéré comme une prise de parole, un moyen d'échange, de construction de soi, de son rapport à l'autre et au monde. Ses pathologies, chez l'enfant ou l'adulte, sont entendues comme « trouble(s) de l'usage des mots » (Claude Chassagny), trouble de la fonction symbolique et pas seulement comme des difficultés instrumentales.

La Technique des associations peut donc être proposée pour différents symptômes et pathologies qui amènent les patients chez l'orthophoniste : troubles du langage écrit, bégaiement, aphasie, maladie d'Alzheimer...

Objectifs

- Elaborer des repères pour approfondir sa conception théorique du langage, plus particulièrement du langage écrit.
- Mieux définir sa place dans la relation thérapeutique.
- Acquérir une technique spécifique d'appropriation du langage écrit qui amènera les patients à redécouvrir le pouvoir évocateur des mots, la richesse et la mobilité de leur pensée en même temps que l'intérêt d'un code orthographique commun.

Contenu

- *Apports théoriques et techniques*
 - a) Les concepts de la linguistique, de la psychologie, de la psychanalyse et de la pédagogie, nécessaires à la pratique de la Technique des associations notamment :
 - Distinction langue/langage/parole : points de vue linguistique et psycho dynamique
 - Caractéristiques du langage : altérité/adresse/subjectivité, énoncé/énonciation, tension universalité/singularité



- Accès à la symbolisation, la représentation
- Liens entre développement psychique, cognitif et langage écrit (manque, perte, trace, immédiateté, désir...)
- Erreur et symptôme
- Pouvoir évocateur des mots et subjectivité

b) La Technique des associations et ses différentes modalités

- Principes de base de la série associative
- Différents types de séries (verticale, éclatée, de construction)
- Démarche de autocorrection
- Fonctions du discours parallèle
- Bilan orthophonique et série d'investigation

- *Analyse de la pratique*

- Analyse de la demande lors des premières rencontres
- Identifications des problématiques en jeu
- Liens avec la théorie du langage soutenant cette pratique
- Découverte de la part créative du sujet dans ses erreurs et ses errances
- Réflexion quant à son propre rapport à l'écrit

Méthodes

- *Dispositif groupal d'analyse de pratiques*

Prise de parole des participants à partir de présentations de cas issus de leur pratique clinique.

Articulation entre questionnement individuel et élaboration collective par une pratique réflexive.

Entraînement à l'écriture en séries associatives comme moyen d'échange et de construction de son rapport à l'autre.

- *Transmission de connaissances*

Données théoriques articulées aux exposés cliniques des participants.

Repères pour la démarche clinique.

Références réglementaires et éthiques.

- *Travail personnel demandé entre deux sessions* (préparation de cas, lectures d'articles ou d'ouvrages, recherche bibliographique).

Modalités d'organisation

- La formation comprend douze sessions réparties sur deux années afin de donner à chaque stagiaire un temps de maturation du travail fait pendant les journées de formation et de favoriser l'élaboration de liens avec la pratique.
- Nombre restreint de stagiaires (16 au maximum) pour faciliter la prise de parole individuelle et l'appropriation des concepts et outils apportés.
- Animation par un ou deux formateurs.



- Confidentialité des données personnelles des professionnels, de celles relatives à leurs pratiques et de celles des patients.
- Des entretiens individuels peuvent être proposés aux stagiaires par le ou les formateurs en dehors du temps des sessions, soit avant de commencer la formation, soit au cours de celle-ci.
- Les stagiaires signent une feuille de présence à chaque demi-journée. Une attestation de participation est délivrée au bout des deux années de formation.

Modalités d'évaluation

- *Evaluation interactive continue de la démarche de formation* : expression des besoins initiaux des stagiaires, adaptation des contenus à leur progression, démarche réflexive au travers d'exposés cliniques et de mises en situation, synthèses des questions travaillées, bilans réguliers et bilan final avec repérage des modifications consécutives à la formation et des connaissances acquises.
- *A la fin de la formation il est demandé aux stagiaires de remplir des questionnaires d'évaluation des connaissances et d'appréciation de la formation.*

Public concerné

Orthophonistes, logopèdes, ou logopédistes en activité.
Exercice libéral ou salarié

Prérequis

Parmi le public concerné, cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Durée et coût de la formation

- *Durée*

La formation est de 72 heures. Elle se déploie sur 12 journées en deux ans, (6 par an) de 6 heures chacune.

- *Coût*

Inscription individuelle : 1980 € pour les deux années (990 € par an).

Inscription prise en charge employeur : 2520 € pour les deux années (1260 € par an).